



La maladie de Lyme

**une « maladie professionnelle » des
usagers de la nature**

Sommaire

- p.3 **Brèves** de l'association
- p.8 **Agir !** : Faune en détresse
- p.9 **Dossier** : La maladie de Lyme
- p.14 **Infos naturalistes**
- p.16 **Agenda**

Le Rôle d'eau

Bulletin d'information
trimestriel de VivArmor Nature
N° 169 - Printemps 2017
ISSN 0767— 0257

Directeur de publication

Michel Guillaume

Rédacteur en chef

Jérémy Allain

Mise en page

Jérémy Allain et Jean-Paul Bardoul

Ont participé à l'élaboration de ce Rôle d'eau

: Didier Toquin, Jérémy Allain, Franck Delisle, Anthony Sturbois, Jean-Paul Bardoul, Catherine Briet, Guy Joncour, Pierre-Alexis Rault, Florence Gully et Marc Cochu, Nora Tupinier.

Crédit photo : Didier Toquin, Anthony Sturbois, Yann Hervé, Franck Delisle, Nora Tupinier, Jérémy Allain, Michel Guillaume, Marc Cochu, Alain Ponsero, Pierre-Alexis Rault, Guy Joncour.

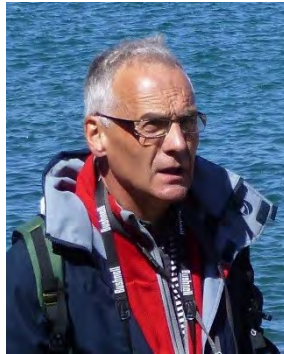
VivArmor Nature

10 bd Sévigné - 22169 ST-BRIEUC
Tél. : 02 96 33 10 57
vivarmor@orange.fr

Venez nous rencontrer du lundi au
vendredi de 9h à 13h

Et aussi sur

www.vivarmor.fr
www.vivarmor.over-blog.com



Projet d'Institut du patrimoine naturel : avec des « si » l'histoire pourrait être réécrite...

Déception : voilà le mot actuellement dans toutes les bouches des acteurs de ce projet d'institut, et pas seulement de VivArmor. On peut y adjoindre l'adjectif que l'on veut : immense, énorme...Il faut simplement se résoudre à tourner une page qui aurait pu être écrite de différentes façons.

Au départ, l'idée d'un regroupement des différents acteurs de l'environnement se situait à Plérin. L'ABC de Plérin avait permis de tisser des liens avec notamment un des élus, Robert Pédron, malheureusement décédé brutalement juste avant les élections. Une page s'est tournée. S'il ne nous avait pas quittés si vite, on serait sans doute déjà basé sur Plérin.

Autre idée : les nouveaux bâtiments rénovés du port de Saint-Brieuc : trop cher.

Autre idée : la maison du contremaître de la Briquetterie sur Langueux : trop petite.

Puis le château : des bruits courraient sur la fragilité du bâtiment, car construit sur de l'argile. Mais l'idée semblait bonne pour tout le monde, Conservatoire, Associations, Réserve Naturelle, Mairie, Agglomération...Les idées d'aménagement ont fusé. Tous les participants ont passé du temps pour ce projet d'institut !

L'avis d'experts sur l'état du bâtiment n'était pas mauvais malgré l'incendie. Le Conservatoire a alors lancé les travaux de nettoyage des bâtiments : des fissures alarmantes dans les murs porteurs ont été mises en évidence après abattage des doubles cloisons. Une autre expertise en urgence a été demandée avec pour conséquence l'arrêt immédiat des travaux par les entreprises en raison des risques d'affaissement d'un mur. L'absence de fondation du mur principal arrière en est la cause. L'impossibilité de trouver suffisamment de fonds pour consolider les murs, restaurer et aménager est évidente. Il faut tourner donc la page. D'autant que le certificat d'urbanisation opérationnelle ne permet pas de reconstruire.

Ah, si on avait écouté les « bruits de couloir », si les experts avaient vu ces fissures dès le départ, si les experts avaient vérifié les fondations...on ne peut revenir en arrière !

La propriété reste au Conservatoire et sera aménagée pour sauvegarder la biodiversité du lieu. Un inventaire complet de cette biodiversité avait été fait, heureusement !

Pour ne pas perdre trop de temps, l'idée d'un regroupement des structures à Plérin a donc refait surface, et plus précisément dans le manoir de la pointe du Roselier. L'avenir nous dira si en face des frais d'aménagement, on trouve les financements nécessaires.

Nouveau dossier à suivre. Vous serez tenus au courant !

Didier Toquin
Président de VivArmor Nature

Brèves de l'asso

Projet d'institut du Patrimoine Naturel : pas possible à Saint-Illan !

(Edito ci-contre)

Des nouvelles de l'opération de sauvetage des amphibiens sur le site des landes de la Poterie

Près de 750 individus ont pu traverser la route sans risque depuis la mise en place du dispositif en décembre dernier. Le Triton palmé est l'espèce la plus rencontrée (environ la moitié des effectifs). Viennent ensuite le Triton marbré et le Crapaud commun. A noter une femelle de Triton de Blasius, hybride entre Triton marbré et Triton crêté (voir infos naturalistes p 14), a été observée au cours de l'opération. La barrière-piège a été retirée le 05 avril.



41!

C'est le nombre d'espèces d'algues inventoriées en fond de baie de Saint-Brieuc par Camille Malagré et Sébastien Le Tyran dans le cadre de leur stage de Licence 3 (UCO) réalisé à la réserve naturelle.

Ensemble pour des plages propres !

Les actions de nettoyage des plages organisées par la réserve grâce à l'action de nombreux bénévoles vont redémarrer. Renseignements et inscriptions auprès de Cédric Jamet au 02.96.32.31.40.



Programme de recherche

La mise en place d'un programme de recherche sur les réseaux trophiques en fond de baie de Saint-Brieuc est actuellement en cours de réflexion en partenariat avec la station marine Ifremer de Dinard et la Station biologique de Roscoff. L'idée est d'identifier l'importance respective du milieu marin, de l'estran, des prés-salés, des apports des rivières dans le fonctionnement global du fond de baie et notamment les rôles joués dans la production des ressources naturelles consommées par les oiseaux ou exploitées économiquement par l'homme. A suivre, les différentes étapes de construction du projet tout au long de l'année 2017.



Atlas de Biodiversité intercommunale de Lamballe : c'est parti !

Après plusieurs mois d'attente de la signature de la Ministre, le travail d'identification des enjeux de biodiversité de l'ancien territoire de Lamballe Communauté (17 communes) va pouvoir être lancé. Signée le 20 mars dernier, cette convention est le point de départ de campagnes d'inventaires divers, mais aussi d'animations, de conférences et de formations autour de la biodiversité du territoire qui se déploieront sur une période de 3 ans.

Partage de connaissances

Suite à une sollicitation en début d'année, une convention d'échange de données a été signée avec la Société Herpétologique de France (SHF). L'objet de cette convention est l'actualisation de la base de données nationale gérée par la SHF pour travailler correctement dans le cadre de programmes de la conservation des espèces de reptiles et d'amphibiens (Plans nationaux d'actions, Natura 2000, ...) mais également pour évaluer la pertinence d'une nouvelle publication d'Atlas national.

Lézard vivipare (photo Pierre Alexis Rault)



Observatoire des invertébrés bretons

Le 10 mars dernier s'est tenu le premier comité de pilotage de l'observatoire des invertébrés bretons, annonçant le démarrage officiel du programme. Porté par le GRETIA (coordinateur), Bretagne Vivante et VivArmor Nature, le projet a pour objectifs : de rassembler, bancariser et structurer les données invertébrés produites et/ou disponibles auprès des associations, de restituer et valoriser les données collectées au niveau régional et de mettre en pratique les politiques actuelles concernant le partage et la valorisation des données « biodiversité ».

ABC de Saint-Brieuc : ça continue ...

Suite à la présentation faite à la mairie de Saint-Brieuc, le travail continue. La Ville Jouha, Grève des courses ... VivArmor Nature assure toujours son rôle de conseil auprès des services concernés afin que la biodiversité soit prise en compte dans les projets en cours ou à venir. L'association n'a également pas hésité à faire connaître son désaccord vis-à-vis de certaines actions (débroussaillage de la vallée de Gouédic en période de nidification, campagne de piégeage du Frelon asiatique ...).

20 ans !

La réserve naturelle fêtera ses 20 ans en 2018. Le comité de co-gestion s'est réuni dernièrement sur le sujet et un comité de pilotage a été constitué afin d'aider à l'organisation des différentes actions proposées. Bien sûr, il faudra attendre 2018 pour les découvrir !



VivArmor donne des cours à la Fac

Pierre-Alexis Rault est intervenu cette année auprès de l'Université catholique de l'Ouest pour dispenser des cours d'Ecologie des communautés et populations animales aux étudiants en Licence 3 de biologie.

Route et crapauds, la suite

Plusieurs secteurs identifiés comme à risque ont été suivis cette année. Sur certains tronçons peu d'écrasements ont - heureusement - été observés. En revanche, une forte mortalité a été relevée sur d'autres. Des discussions sont en cours avec les services concernés du Conseil départemental pour l'éventuelle pose de panneaux de signalisation pendant la période de migration afin de prévenir et sensibiliser les usagers.

Bilan police

La réunion de bilan de la police exercée sur la réserve naturelle s'est tenue le 23 février en présence de nombreux acteurs (Gendarmerie, Police nationale, Polices municipales, Affaires maritimes, ONCFS). Cette réunion permet d'effectuer le bilan de l'année écoulée et d'entretenir les partenariats développés par la réserve. Au regard du caractère récurrent de certaines infractions (chiens non tenus en laisse notamment) malgré la prévention mise en œuvre depuis 3 ans, l'ensemble des acteurs s'est accordé pour un durcissement des sanctions dès 2017.

Du nouveau à Bon Abri

Un aménagement de mise en défens de la partie est des dunes de Bon abri sera réalisé courant avril afin de protéger la végétation. Sur le même principe que l'an passé pour la partie ouest des dunes, des fils lisses vont être posés à l'est afin d'accompagner la progression de la dune.

Erratum présentation

Comme certains d'entre vous nous l'ont fait remarquer, il semblait pertinent de mettre un nom sur la présentation du nouvel arrivant... C'est donc Pierre Alexis Rault qui a intégré l'équipe en novembre dernier.

TVB Planguenoual

Le travail continue concernant l'identification de la Trame verte et bleue sur la commune de Planguenoual. Des inventaires ciblés sur quelques espèces indicatrices ont été initiés et les analyses sont en cours de réalisation.

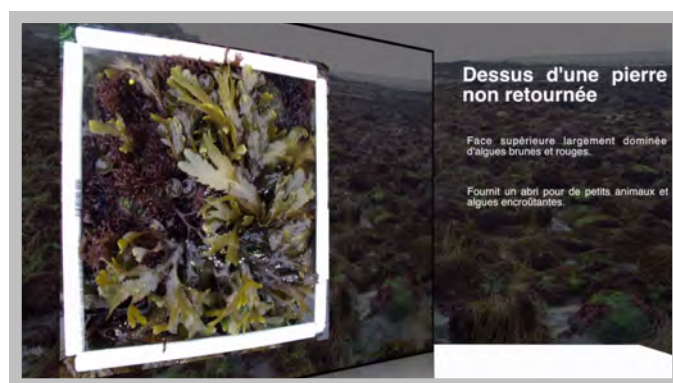
Jardins pour la biodiversité

Dans le cadre de la rédaction d'une note technique à l'attention des particuliers pour l'aménagement des jardins en faveur de la biodiversité, des dessins des divers habitats et espèces susceptibles d'y trouver refuge ont été réalisés par Nora Tupinier. Insectes, oiseaux, petits mammifères, amphibiens et leurs abris illustreront ainsi des panneaux explicatifs le long d'un sentier nature aux Rosaires à Plérin.



Pêche à pied : pourquoi remettre les pierres en place ?

Les marées d'équinoxe se profilent et beaucoup d'entre vous vont reprendre leur panier de pêche pour parcourir l'estran à la recherche de crabes ou d'ormeaux. Une vidéo de 3 minutes issue d'un suivi expérimental mené par l'association et ses partenaires, vous permet de découvrir en images 3 ans de la vie d'une pierre retournée et non remise en place : vidéo disponible dans les brèves du site www.vivarmor.fr.



58% des estrans engagés pour une pêche à pied durable

L'ensemble des partenaires du Life Pêche à pied de loisir se sont rencontrés à Arcachon du 21 au 24 mars pour structurer un véritable réseau national pour une gestion durable de la pêche à pied. Ce réseau sera co-animé par VivArmor Nature et le CPIE Marennes-Oléron.

Appel aux bénévoles

A l'occasion des prochaines grandes marées, VivArmor Nature se mobilise pour aller à la rencontre des pêcheurs à pied, sur plusieurs sites des Côtes d'Armor, afin de leur diffuser des conseils pratiques et la réglette facilitant le tri des récoltes.

Pour recevoir les informations et participer, contacter Franck Delisle : franck.delisle@vivarmor.fr ou 06 27 47 49 81.

VivArmor consultée par la DIRM Manche – Mer du Nord

Le 15 mars, VivArmor a été conviée par la Direction interrégionale de la mer Manche – Mer du Nord pour travailler à la mise en place d'un observatoire de la pêche à pied. Opérationnel en 2018, l'observatoire doit contribuer au maintien des actions de gestion durable de cette activité entre la pointe bretonne et la frontière belge.

Des données naturalistes au service des gestionnaires

Les observations faune et flore de la commune de Plounérin, transmises à VivArmor par des naturalistes costarmoricains, ont été communiquées à la Réserve naturelle régionale des landes et étang du Moulin Neuf pour l'élaboration de son plan de gestion.

Une meilleure information à l'entrée des plages

VivArmor et la réserve naturelle de la baie de St-Brieuc travaillent actuellement au côté des collectivités et associations locales de pêcheurs plaisanciers pour la mise en place de panneaux d'information à destination des pêcheurs à pied le long du littoral. Les premiers panneaux devraient être installés à Hillion, Morieux, Trébeurden et Pleumeur-Bodou dans les prochaines semaines.



Bilan du festival

Pour le retour du festival dans l'est du département, c'est le centre-ville d'Erquy qui a été investi par près de 3700 visiteurs le temps d'un week-end.

En quelques chiffres, ce sont plus de 80 stands et expositions qui étaient déployés pour présenter au grand public la biodiversité bretonne et les actions en faveur de la préservation du patrimoine naturel régional. Petits et grands ont pu déambuler sur 1500 m² de pavillons. Les conférences, films animaliers, ateliers pour enfants, et sorties nature ont également été appréciés du public.

Le bilan de cette douzième édition est donc satisfaisant, malgré une météo très défavorable.

Retrouvez les chiffres-clés et quelques photos du festival sur notre site internet.

VivArmor Nature tient à remercier ses partenaires, les exposants et les 85 bénévoles de l'association qui ont participé à cet événement.



Formation biodiversité auprès de la ville de Langueux

VivArmor accompagnée de Claude Saunier est intervenue à plusieurs reprises pour former les élus et les agents sur les enjeux de biodiversité : importance de la thématique et intégration de la gestion quotidienne d'une collectivité.

Forum des Gestionnaires

L'association a participé au Forum des Gestionnaires d'espaces naturels bretons dont elle est membre, le jeudi 30 mars 2017 à Lorient.

101

C'est le nombre de coques (en millions !) produites par le gisement de Goaz-Trez à Trébeurden en 2016, contre 62 millions en 2014 et 107 millions en 2015. La faible part des coques de taille supérieure à 3 cm (1% du gisement) s'explique en partie par les prélèvements liés à la pêche à pied professionnelle et récréative. Le suivi des 3 dernières années permet de prédire une légère hausse de cette part pêchable en 2017 en raison d'un recrutement important.

Participation de VivArmor Nature à la COP régionale

Lancée par la Région Bretagne et inspirée de la COP 21, la COP régionale a pour objectif de faire des propositions sur le développement durable en Bretagne en intégrant tous les partenaires associatifs, socio-économiques, établissements publics, etc.

VivArmor travaillera dans les prochaines semaines à une contribution à cette COP en proposant la mise en place d'actions concrètes favorables au patrimoine naturel.

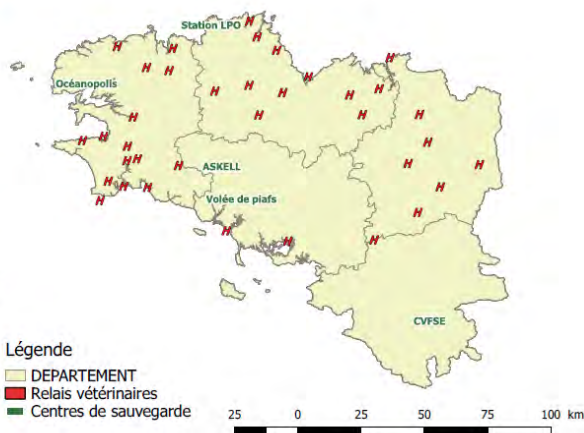
Nuit de la Chouette

L'association a fêté cet événement co-organisé par la Fédération des PNR et la LPO tous les deux ans, par la proposition d'une soirée à Langueux qui a réuni près de 200 personnes.



Faune en détresse : appel à volontaires

Les centres de soins bretons entrent actuellement dans une nouvelle dynamique de collaboration et de mutualisation de certains de leurs moyens, particulièrement ceux de **rapatriement des animaux en détresse**. Nous avons pour cela besoin d'une mobilisation forte et vous demandons votre aide. En effet, au mois de février, **Askell** (association Amikiro – Maison de la Chauve-souris) dédié à l'accueil des chiroptères, le nouveau centre de soins et conservation de la faune aquatique de Bretagne (**Océanopolis**), l'Île-Grande (**LPO**), la **LPO 35** et l'école **Oniris de Nantes** se sont réunis pour faire le point sur les moyens de rapatriements existants et les solutions possibles afin d'améliorer l'acheminement des animaux sauvages nécessitant des soins vers le centre le plus adapté.



Les centres de sauvegarde de la faune sauvage bretonne et leur réseau de vétérinaires partenaires © Askell

Jusque-là, chacun se débrouillait avec son réseau de rapatrieurs et de vétérinaires-relais et s'appuyait par ailleurs sur un partenariat avec un transporteur. A ce jour, ce partenariat n'est plus de mise et sa reprise semble compromise. Face à une demande du public toujours grandissante et à de nombreuses difficultés, nous avons donc décidé de mettre nos réseaux en commun et de les développer.



Une Pipistrelle commune orpheline recueillie l'été dernier, ayant regagné depuis le milieu naturel © Askell

Nous nous tournons aujourd'hui vers vous afin de demander l'aide de ceux qui pourraient être intéressés pour rejoindre ce nouveau réseau. Il s'agirait de **participer aux relais d'acheminement de diverses espèces** (oiseaux, chauves-souris, autres mammifères). Le transport se déroulera en toute légalité grâce aux autorisations de transport des différents centres de soins pour lesquels vous souhaitez participer. Il sera également possible, selon votre préférence, de vous affilier à un centre de soins en particulier ou à tous, de n'être volontaire que pour certaines espèces ou de n'être contacté que par un centre qui vous fera transiter les demandes des autres. De **petites formations** seront bien entendu organisées et, si vous ne vous sentez pas de nourrir un animal par exemple, nous nous en accommoderons. Par ailleurs, le réseau de vétérinaires-relais développé par la LPO permettra en général au rapatrieur de récupérer l'animal en cabinet et non chez le découvreur. Autre point positif de ce réseau, les vétérinaires pourront faire un premier filtrage et ainsi permettre de mettre directement fin aux souffrances des bêtes pour qui nous ne pourrions malheureusement plus rien faire, évitant par la même occasion de ne pas mobiliser les rapatrieurs « inutilement ».

Nous espérons pouvoir compter sur plusieurs d'entre vous pour nous rejoindre et nous aider à mieux prendre en charge les animaux en détresse. **Plus ce réseau sera développé, plus nous pourrions concentrer nos efforts sur le soin aux animaux et le travail de sensibilisation.**

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter différentes structures :

- Askell (Kernascleden, 56) : aline.amikiro@gmail.com
- L'Île-Grande (Pleumeur-Bodou, 22) : ile-grande@lpo.fr
- LPO 35 (Rennes, 35) : ille-et-vilaine@lpo.fr



Centre de soins Askell et médiation
Association Amikiro - Maison de la Chauve-souris

La maladie de Lyme

une « maladie professionnelle » des usagers de la nature

*Bien présente en Bretagne, cette maladie « nouvelle », car découverte en 1972 dans le Comté de Lyme (Connecticut, USA), fait beaucoup parler d'elle actuellement. Elle est due à une bactérie mobile et extracellulaire (comme les leptospires et le tréponème de la syphilis) du genre *Borrelia*. Elle existe pourtant depuis des millénaires (on a retrouvé des momies égyptiennes à stigmates articulaires), tout comme son vecteur, un acarien, la Tique rouge (*Ixodes ricinus*) très commune, active surtout au printemps et à l'automne. Cette dernière joue le rôle de « seringue biologique ».*

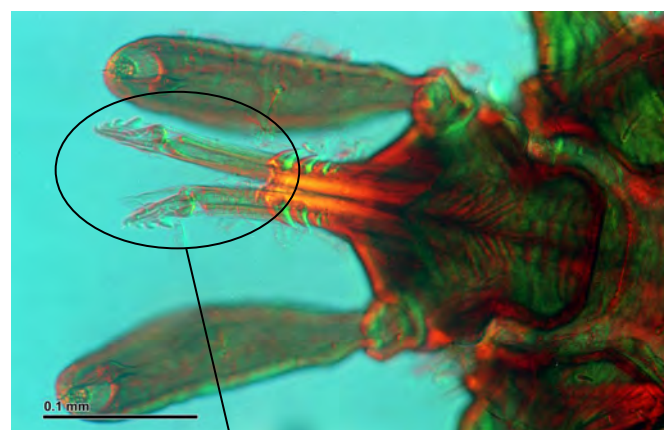
Maladie infectieuse non contagieuse (sauf de la tique à l'homme, par piqûre, bien sûr), la maladie de Lyme – ou borréliose – est une zoonose, soit une affection partagée par les mammifères, dont l'homme. Nous pensons que l'« explosion » actuelle des cas s'explique par le plus grand intérêt que l'on porte à cette affection parfois invalidante et de diagnostic malaisé.

Les tiques¹

Ce sont les femelles adultes qui transmettent, essentiellement aux cervidés, divers microbes dont *Borrelia* lors du repas de sang : la tique implante dans la peau son rostre muni de crochets et peut ensuite aspirer le sang et injecter une salive qui véhicule les pathogènes. Mais le Chevreuil (*Capreolus capreolus*), bon « restaurant à tiques », en équilibre avec elles et avec leurs pathogènes injectés, est un cul de sac épidémiologique : il vit en « symbiose » avec ces organismes depuis des millénaires.

Les tiques sont très « coriaces² », tant en phase libre, en attente de leur hôte (jusqu'à 3 ans par stade...) qu'en phase parasitaire (jusqu'à une semaine quand elles sont fixées à leurs cibles humaines ou animales, là où la peau est la plus fine : pli du genou, aine, entrejambe, aisselle, derrière l'oreille).

Leur développement comporte plusieurs étapes, et un repas de sang est nécessaire à chaque stade, en changeant d'hôte à chaque fois : petits mammifères pour larves et nymphes (et l'homme de façon accidentelle) grands mammifères (dont l'homme) pour l'adulte³.



Chélificères perforantes
(photo : RNDr. Josef Reischig)

¹Tique / la tique se dit **teuleugenn** / **an deuleugenn** en Trégorrois du nord, **tarlaskenn** / **an darlaskenn** en Trégorrois du sud et **teurkenn** / **an deurekenn** en Léonard. En Vannetais, **banbochter** ou **bochter** (à Belle-Ile en Mer) et **tarague** en Gallo. Ailleurs, on parle aussi de « **pou de bois** ».

²En Trégorrois « du sud », une expression bretonne évoque cette « opiniâtreté ethnique » : « **Spaegad evel an deuleugenn war-sac'h ar paour** » veut dire « **S'accrocher comme une tique sur le scrotum du pauvre** ». En Trégorrois du nord, on dirait « **Crocher comme une bernique sur son rocher** » ...

³Les oiseaux peuvent aussi être parasités aux commissures du bec ou sur les paupières. Les migrants peuvent ainsi véhiculer des espèces d'acariens allochtones (ex. : *Ornithodoros* ou « tiques molles ») ... et leurs pathogènes « embarqués ».

Cycle biologique de la Tique

1

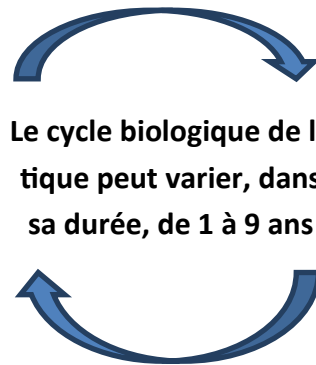


(photo : J-M Nicol)

2



(photo : RNDr. Josef Reischig)



4



(photo : Felix Fellhauer)

3



(photo Monique l'Hostis)

1. Femelle et sa ponte. La femelle peut pondre jusqu'à 2000 œufs par déhiscence (ouverture de la cuticule et mort de la femelle).
2. Œuf et larve hexapode (remarquez les 3 paires de pattes).
3. Nympe à 4 paires de pattes, stade intermédiaire – de la taille d'une tête d'épingle – entre la larve et l'adulte. Larves et nymphes parasitent des rongeurs, réservoirs de nombreux agents pathogènes.
4. Femelle gorgée de sang

Ces acariens géants ne nous tombent pas des arbres !

Les tiques sont à l'affût à un mètre de hauteur maximum sur les herbes, broussailles et fougères (leur préférée est la fougère grand-aigle, plante indicatrice).

En Bretagne Ouest elles habitent les landes, les friches et les bois, en Haute-Bretagne elles sont un hôte régulier des forêts, mais les jardiniers du dimanche ne sont pas épargnés : les tiques exploitent aussi les zones maraîchères...

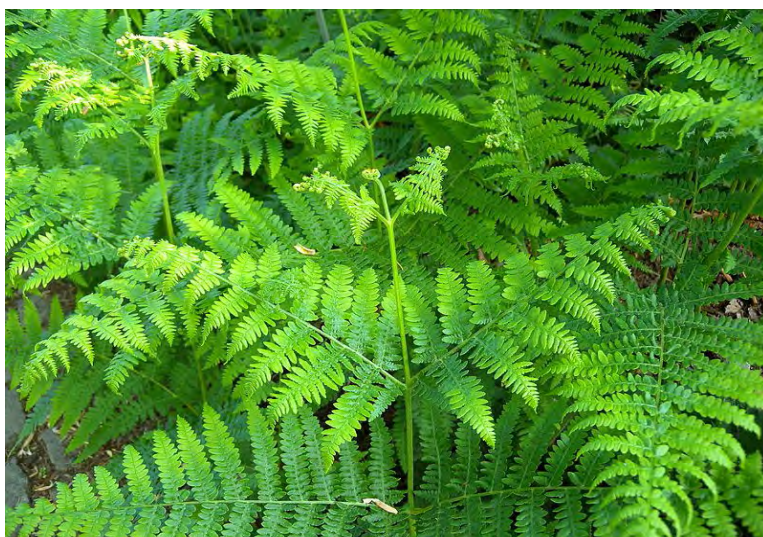
Donc seule la fréquentation humaine de leurs milieux de vie constitue un facteur de risque : les parties de chasse au gibier ou aux champignons, tout comme celles des ornithologues « aux jumelles », les parcours des sportifs et des naturalistes ou des simples « coureurs des bois » sont autant de situations où une contamination est possible. Les modifications d'habitudes, comme les promenades en forêt, bien plus que le réchauffement de la Planète, expliquent vraisemblablement le nombre de cas actuellement observés.

La maladie

La maladie de Lyme est toujours sous-diagnostiquée malgré l'intérêt certain actuellement porté à son égard. Les médecins « des villes » n'y pensent pas encore d'emblée, à la différence de ceux « des champs » et il arrive aux vétérinaires de conseiller à des clients (agriculteurs, chasseurs, promeneurs « canins » ou non, coureurs des bois) de consulter ... leur médecin. La borréliose de Lyme peut passer inaperçue et ses effets (la piqûre a tendance à « gratter ») peuvent se résoudre spontanément après les premiers symptômes. Le diagnostic de confirmation au laboratoire d'analyses est difficile à mettre en œuvre et à interpréter, et très sujet à polémique.



Femelle adulte d'Ixodes ricinus en attente
(photo : Rude)



Fougère aigle (Pteridium aquilinum)
(photo : Muriel Bendel)



Sortie naturaliste en forêt
(photo : Michel Guillaume)

L'érythème migrant,

réaction inflammatoire en anneau autour de la zone de piqûre – pas toujours aussi nette que sur ces clichés – est l'indice de début d'infection. L'érythème apparaît dans les 2 à 4 semaines après la piqûre, mais dans 70 à 80 % des cas seulement, il est riche en bactéries dans le tissu conjonctif sous-cutané.

A ce stade un traitement local et une analyse par PCR (réplication de l'ADN bactérien) d'un prélèvement cutané sont possibles.

Cet érythème est un signe d'alerte, parfois accompagné de signes « pseudo-grippaux » avec fièvre, fatigue et gêne articulaire. La consultation médicale devient alors indispensable et il s'ensuivra un traitement antibiotique simple, **mais de 3 semaines minimum**.

En l'absence de traitement (pas de diagnostic précis ou traitement de durée insuffisante) une phase secondaire est caractérisée par une atteinte articulaire, nerveuse (dont des paralysies faciales), cutanée ou/et cardiaque. Fatigue extrême, troubles de la vision, difficultés d'élocution, douleurs articulaires, manque de concentration, pertes de mémoire sont des signes classiques tardifs (c'est la **borréliose de Lyme chronique**) associés à une piqûre de tique antérieure (quand on s'en souvient...) – mais toute dépression nerveuse n'est pas un «Lyme»!



(photo J-C George)



(photo Hannah Garrison)

Comment prévenir la borréliose ?

D'abord en la connaissant mieux !

Les bottes et le port de pantalon – préférable au short – limitent le risque de piqûres lors des sorties « nature ». La bactérie peut être inoculée en quelques heures et 2 à 10 % des tiques sont porteuses de l'agent de la maladie dans le Grand Ouest, il ne faut donc pas trop s'affoler ni affoler...

L'usage du crochet « tire-tique » est le meilleur moyen de déparasitage préventif, permettant de décrocher et d'extraire le rostre fiché dans la peau, tout en évitant les régurgitations passives ou actives du parasite (utile aussi pour extirper les tiques qui auraient eu le temps de se fixer dans la peau de nos animaux de compagnie...).

La maladie doit mobiliser toutes les professions de santé, dont les vétérinaires, qu'ils soient praticiens, agents de l'Etat, vétérinaires sanitaires, les laboratoires d'analyses, les médecins, les biologistes, les pharmaciens ou encore les chercheurs, sans dériver vers les paniques injustifiées et parfois entretenues par des affairistes ignorants.



Tique sur Pouillot véloce (photo Guy Joncour)

© **Guy Joncour**

Dr vétérinaire de campagne,
Consultant en santé des écosystèmes modifiés et naturels
22160 CALLAC
guyjoncour5122@gmail.com

« L’Affaire de la maladie de Lyme »

Roger Lenglet et Chantal Perrin, Edit. Actes Sud, 2016

Tick-attack, Nymphaea, Lyme-éthique, SOS-Lyme, France-Lyme, Réseau Borréliose, Le relais de Lyme, Lyme sans frontières, Aube-Lyme, Lyme Pyrénées-Gascogne, Lym’pact, Lyme-Auvergne : autant de noms d’associations de patients pour lesquels les médecins n’ont apparemment pas apporté une écoute et des réponses satisfaisantes.

Borréliose de Lyme, « maladie à la mode », « endémie mondiale », « scandale sanitaire », « sang contaminé », « théorie du complot », « lanceurs d’alerte » : autant de termes qui marquent à la lecture de ce livre, enquête de deux journalistes.

Ce qui est certain :

- le diagnostic de la maladie récemment décrite (1972) n’est pas évident, mais il augmente le nombre de cas apparu (incidence annuelle),
- le réchauffement de la Planète fait remonter la limite de répartition des tiques – et de la maladie – vers le nord... mais la fait disparaître plus au sud,
- le déficit d’écoute – parfois par ignorance – de certains éléments de la sphère médicale à l’égard de malades et de « malades en puissance » (nous tous) est une évidence, et fait le tort de chacun,
- les implications de politiques – contradictoires – en fin effectives au niveau national.



Tout ceci n’aide pas à démêler le vrai du faux concernant cette maladie infectieuse non contagieuse (sauf de la tique à l’homme) et invalidante sans traitement... qui maintenant peut être précoce ; l’implication des autorités sanitaires est réclamée avec force et depuis longtemps par des « patients connectés » et regroupés à l’instar de ce qui s’est passé dès les années 1990 aux Etats-Unis. Depuis, après de nombreuses péripéties de coloration fortement politique et ... polémiques, les services de Santé de l’État ont publié un document sur la borréliose de Lyme http://social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/plan_lyme_180117.pdf dans <http://social-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/maladie-de-lyme>. Ces associations sont souvent promptes à user et abuser du « législatif » : devra-t-on placer des pancartes « attention tiques » (ou « Lyme ») à l’entrée de chaque lande, taillis ou bois afin de disculper les propriétaires ?

La tique responsable (vectrice) est en effet **partout**. Les malades « aigus et subaigus » guérissent en traitement précoce par antibiotiques (21 jours minimum) ; il en va autrement des malades chroniques « loupés par la Science ».

Plus que des vaccins anti-infectieux peu performants (contre virus, bactéries et parasites) et l’existence de co-infections dans 10 à 15 % des cas de Lyme) la mise au point de **vaccins anti-tiques** me semble une voie de recherche plus prometteuse même si elle n’est pas évoquée dans cette enquête qui donne la parole surtout aux médecins et chercheurs « alternatifs et non orthodoxes ».

Guy Joncour

Infos naturalistes

Guide-Atlas des Coccinelles des Côtes d'Armor

Bientôt un mini-guide atlas des coccinelles dans les Côtes d'Armor ! 2017 sera en effet la dernière année prise en compte pour la réalisation de notre **atlas départemental**. Ce sera aussi la première année de prospection pour l'**atlas du Grand-Ouest** coordonné par Olivier Durand. Deux raisons pour ne pas hésiter à **communiquer vos données** ! Afin de faciliter l'identification de ces insectes forts utiles, une page de photos des différentes espèces rencontrées dans les Côtes d'Armor est venue compléter le site "[Coccinelles22](http://Coccinelles22.com)".



Sospita vigintiguttata, une grosse coccinelle peu commune à chercher dans les aulnes © M. Cochu

Pour envoyer vos photos et données : coccinelles@nature22.com

Un grand merci à tous ceux qui participent par leurs observations à une meilleure connaissance des espèces qui peuplent notre département !

Florence Gully et Marc Cochu
Coccinelles 22

Observation du Triton de Blasius *Triturus cristatus* x *T. marmoratus*

Considéré comme une espèce à part entière lors de sa découverte au milieu du 19^{ème} siècle dans la région nantaise, le Triton de Blasius est en fait un hybride naturel des deux plus grandes espèces de triton de notre faune : le Triton marbré et le Triton crêté. Même si Arthur De l'Isle du Dréneuf, son descripteur, avait lui-même soupçonné une possible hybridation, il a fallu attendre des expériences de croisement entre les deux espèces parentes pour le confirmer dans les années 20. Bien que son nom scientifique en latin, donné en hommage au professeur allemand Blasius, n'ait plus de valeur scientifique (le Code international de nomenclature zoologique n'acceptant pas les noms d'hybrides), le nom français a été conservé.

Le Triton de Blasius présente des caractères intermédiaires entre les deux espèces pas toujours évidents à identifier. En effet, pour que ses populations se maintiennent, il faut qu'au moins une des deux espèces parentes soit présente. De fait, cette reproduction par « croisement-retour » conduit à une atténuation du caractère hybride au fil des générations. La descendance de ce Triton présente cependant un très faible taux de survie.

Connu du site de la Poterie, cet hybride n'avait pourtant pas été revu depuis plusieurs années. C'est la seule population recensée à ce jour dans les Côtes d'Armor.



Femelle de Triton de Blasius observée le 09 mars 2017 au niveau du dispositif de barrière-piège aux Landes de la Poterie (photo : Pierre Alexis Rault)

Frelon asiatique : le piégeage tue trop de pollinisateurs !



L'Office pour les insectes et leur environnement (Opie) et France Nature Environnement (FNE) mettent en garde notamment sur les pratiques de piégeage « précoces » du Frelon asiatique, sans réelle efficacité et néfastes pour d'autres insectes, dont de nombreux pollinisateurs.

Pourquoi certains pratiquent le piégeage précoce ?

Le Frelon asiatique (*Vespa velutina*), espèce exotique découverte en France en 2005, est bien implanté et il est désormais admis que son éradication est impossible. Une colonie peut commettre des dégâts sur certains ruchers en chassant les Abeilles domestiques afin de nourrir ses larves. Le préjudice peut être important pour les apiculteurs des zones concernées, qui tentent de réagir en proposant un piégeage massif des reines fondatrices dès février à l'aide de dispositifs attractifs parfois « faits maison », constitués de bouteilles-pièges appâtées de mélanges sucrés et alcoolisés.

Pourquoi ce piégeage est néfaste ?

Il a été prouvé dès 2009 par des entomologistes de la Linnéenne de Bordeaux, que ces pièges ne sont pas sélectifs, et des versions plus sélectives sont souvent proposées à la fabrication, sans études sérieuses de leur efficacité : ils capturent et tuent de très nombreux insectes non ciblés.

De plus, d'après une équipe de l'INRA de Bordeaux (2012) et du Muséum national d'Histoire naturelle (2013), ils n'auraient aucun impact réel sur les populations de Frelon asiatique qui restent équivalentes dans les zones piégées par rapport à des zones sans pièges.

L'efficacité du piégeage précoce est encore en phase de test

Une étude, se limitant à 3 départements, est en cours avec des contributeurs bénévoles, encadrés par le MNHN et l'ITSAP - Institut de l'abeille, afin d'évaluer l'efficacité réelle du piégeage de printemps contre *Vespa velutina*, mais en aucun cas il ne s'agit d'un appel à piégeage généralisé.

L'Opie et FNE appellent donc à un arrêt de ces pratiques de piégeage, inefficaces et très impactantes pour les autres insectes et le fonctionnement des écosystèmes !

L'Opie et FNE conseillent, conformément aux recommandations du Muséum national d'Histoire naturelle et du Ministère de l'Agriculture :

- de s'abstenir de tout piégeage préventif qui massacre un grand nombre d'insectes non cibles sans affecter les populations de Frelon asiatique ;
- de ne pas pratiquer de piégeage printanier (très faible impact sur le nombre de colonies en été) ;
- de piéger, de fin juin à mi-novembre, uniquement à proximité des ruchers attaqués pour faire diminuer la pression de prédation, en utilisant comme appât le jus de cirier (plus « sélectif » que la bière).
- de participer à des campagnes locales organisées de détection des nids.

Pour plus d'informations, consultez le site du MNHN :

<http://frelonasiatique.mnhn.fr/> et <http://frelonasiatique.mnhn.fr/piegeage-de-printemps/>

ainsi que les articles parus dans la revue de l'Opie « Insectes » : <http://www.insectes.org/le/frelonasiatique.html>

Activités du 2^{er} trimestre 2017

Samedi 22 avril

Archéologie à Plussulien - Visite de la Maison de l'Archéologie et du site de Quelfénec

Co-voiturage : départ à 13h30 (2 €/pers.) ou Rdv : 14h15 à la Maison de l'Archéologie - Sur Inscription : 3 €/pers.

Samedi 29 avril :

Safari du bord de mer à Tournemine

Covoiturage : départ à 14h (0,5€/personne) ou Rdv : 14h30 au Centre nautique de Tournemine à Plérin

Samedi 6 mai :

Oiseaux des forêts - Sortie animée par le Groupe d'Etudes Ornithologiques des Côtes d'Armor

Covoiturage : départ à 8h15 (2€/personne)

Rdv : 9h à l'église de Saint-Fiacre (parcours de 5km, prévoir chaussures adaptées et jumelles)

Jeudi 18 mai :

Conférence ornithologique - Organisée par le Groupe d'Etudes Ornithologiques des Côtes d'Armor

Rdv : 20h30 au Centre culturel Victor Hugo à Ploufragan

Samedi 20 et dimanche 21 mai :

Week-end : les coteaux de la vallée du Don (44) Sur inscription – Réservé aux adhérents

Samedi 10 juin :

Géologie et botanique des environs de Plémet

Covoiturage : départ à 9h30 (3€/personne) ou rdv : 10h15 sur le parking du grand étang face à la Mairie de Plémet

Prévoir pique-nique

Samedi 24 juin :

Nature et histoire au Palacret

Journée animée par War Dro an Natur

Covoiturage : départ à 9h30 (3€/personne) ou rdv : 10h30 au Palacret (à 5km de Bégard, fléché depuis le rond-point de l'Armoripark)

Prévoir pique-nique

Samedi 8 juillet :

Journée nature dans la région de Guerlédan

Covoiturage : départ à 9h30 (3€/personne) ou rdv : 10h15 parking randonneurs de l'anse de Sordan à Saint-Aignan (56)

Prévoir pique-nique

Covoiturage :

le point de rencontre est toujours le même, place Octave Brilleaud
à Saint-Brieuc (Robien, derrière la gare SNCF).